



*Krautergersheim*

**INFORMATIONS AUX ADMINISTRÉS**

17/03/2020

**Les récentes annonces du Président de la République m'amènent à apporter les précisions suivantes pour la période de confinement :**

*Fermeture des lieux publics*

- Le secrétariat de la Mairie est fermé au public (accueil pour les urgences sur rendez-vous) mais les mails seront traités dans la mesure du possible et deux permanences téléphoniques hebdomadaires se tiendront le mardi et le jeudi après-midi de 14h à 16h.
- La fréquentation des lieux publics (déchèterie, aire de jeux, city-stade, bibliothèque...) est interdite jusqu'à nouvel ordre.

*Service d'entraide*

- La Mairie propose de mettre en place un service d'entraide afin de mettre en relation des personnes souhaitant apporter leur aide et des personnes ayant besoin d'aide pendant cette période. Vous pouvez vous signaler par mail en Mairie.

*Inscriptions scolaires*

- Les inscriptions scolaires prévues pour la semaine du 23 au 28 mars prendront dans un premier temps la forme d'une pré-inscription : les parents sont invités à adresser un mail aux services de la Mairie, en précisant les nom et prénom de l'enfant à inscrire et l'adresse du domicile à Krautergersheim. Nos services prendront en compte les enfants signalés et inviteront les parents à se présenter pour la partie administrative dans les meilleurs délais, après la période de confinement.

Le Maire,  
René HOELT

